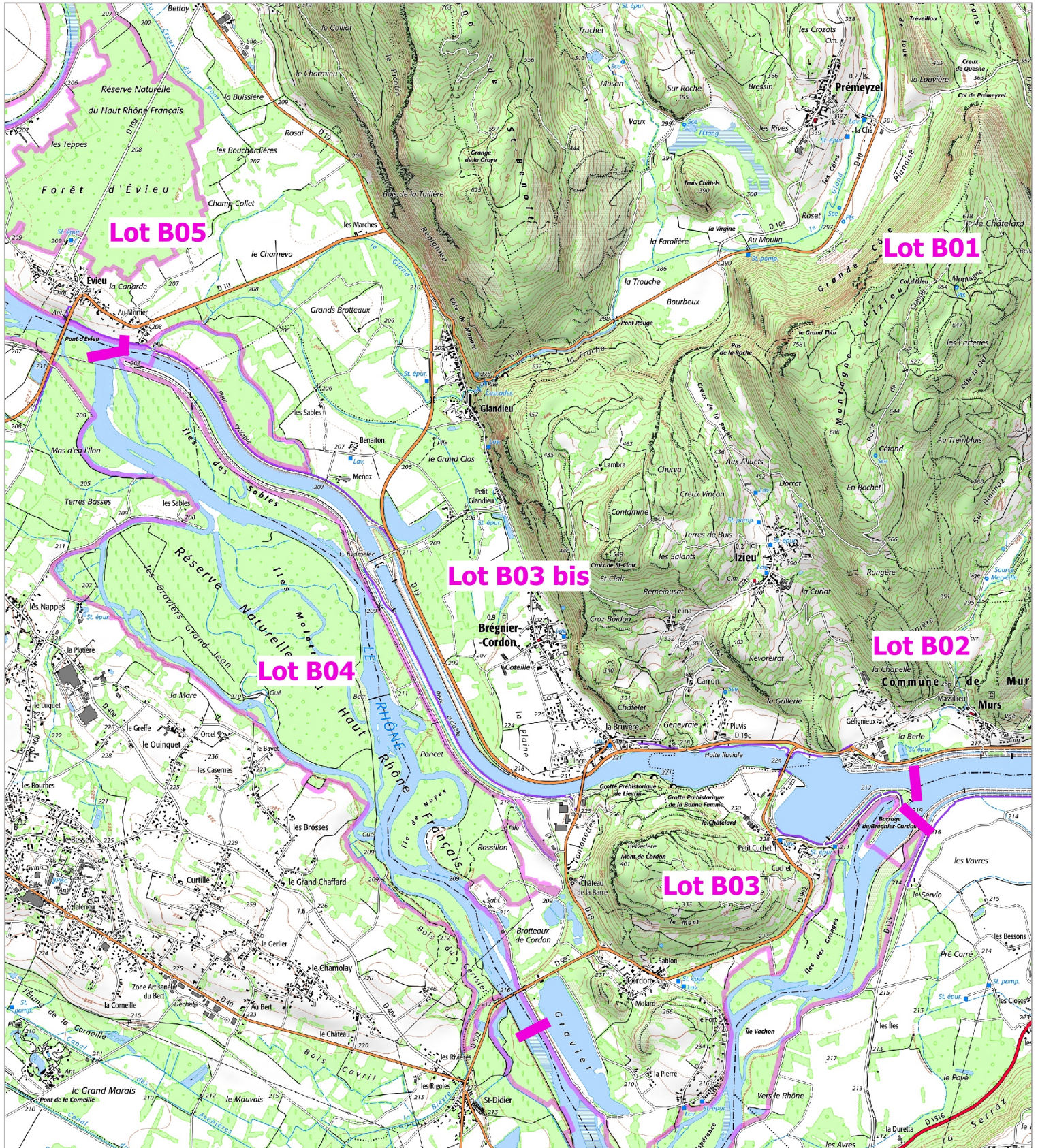


Exploitation du droit de pêche de l'Etat

Rhône - Lot B03 bis

Amont : Normale à l'axe du canal d'aménée à l'usine de Brégnier-Cordon (01) passant par l'extrémité est de la digue rive gauche barrage de Champagnieux

Aval : Normale à l'axe du canal de fuite passant par l'extrémité Ouest rive gauche du canal de fuite, 450 m en amont du pont



0 250 500 m

Limites des lotissements de pêche

Direction Départementale des Territoires de l'Ain

Réalisation : DDT01 - SCEP - SIG - 23/03/2022 - Sources : DDT de l'Ain - SPGE
Fond cartographique : © IGN - GéoFLA